

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus : les partenaires sociaux du secteur de l'emploi à domicile demandent au gouvernement le versement d'une prime aux salariés du secteur !

Paris, le 13 mai 2020 – Alors que le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VERAN, vient d'annoncer le versement d'une prime aux personnels des EHPAD, et aux personnels des services d'aide à domicile pour valoriser leur engagement durant la crise sanitaire, les partenaires sociaux du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, à travers le CNPDS, **demandent au gouvernement que, dans un souci d'équité, le versement de cette prime soit étendu aux assistants de vie et assistants maternels qui ont également maintenu leur activité.**

Cette prime traduirait la reconnaissance de la Nation envers ces métiers trop souvent invisibles mais pourtant indispensables à la solidarité nationale et à la cohésion sociale.

En France, des centaines de milliers d'assistants de vie interviennent quotidiennement chez des personnes âgées ou handicapées. Et les assistants maternels représentent le premier mode de garde auxquels ont recours les parents. Depuis le début de cette pandémie, ils ont joué un rôle crucial dans le maintien à domicile des personnes fragiles mais également dans l'accueil des enfants des personnels soignants ou indispensables à l'activité du pays.

Pour Stéphane FUSTEC, Président du CNPDS : *« tout notre secteur s'est mobilisé dès le début de la crise pour mettre en œuvre un plan exceptionnel d'accompagnement des particuliers employeurs, des assistants maternels et des salariés à domicile pour garantir leur sécurité et surtout la continuité de l'activité auprès des publics les plus vulnérables. Le versement de cette prime serait un signal fort envoyé aux salariés qui ont fait preuve d'un grand sens de l'engagement. »*

Pour Marie-Béatrice LEVAUX, Vice-Présidente du CNPDS, *« il serait particulièrement injuste que le secteur soit le grand oublié de la politique de solidarité nationale. Cette prime serait le signe d'une égalité de reconnaissance et de traitement entre des salariés qui s'engagent, chaque jour depuis le début de la pandémie, avec la même abnégation et le même souci de prendre soin des plus fragiles de nos concitoyens. »*



CONTACTS PRESSE :

- **Fédération des Services C. F. D. T. :**

Véronique REVILLOD-07 68 91 79 26

- **Fédération C.G.T du commerce, des Services et de la distribution :**

Stéphane FUSTEC – 06 13 61 28 86

- **Confédération des syndicats d'assistants familiaux et d'assistants maternels CSAFAM :**

Nathalie DIORE- 06.28.18.21.89

- **Force Ouvrière F. G. T. A. / F. O. :**

Véronique DELAITRE – 06 72 80 22 92

- **Syndicat Professionnel des Assistants Maternels et Assistants Familiaux S.P.A.M.A.F :**

Lydia LOISEL-06 13 23 18 69

- **Union Nationale des Syndicats Autonomes - UNSA FESSAD :**

Liliane DELTON - 06 10 40 12 46

- **FEPEM :**

Jean-Christophe GOUX - 06 11 73 41 02